

Les finances de l'Association Mieux Prescrire : bilan de l'exercice 2009-2010

L'exercice comptable 2009-2010 de Prescrire s'est achevé le 31 août 2010. La diffusion est restée stable pendant l'exercice, tant pour l'abonnement à *Prescrire* que pour la plupart des Formations Prescrire. Le budget de l'exercice a été clos en équilibre très légèrement positif.

Transparence des comptes

L'Association Mieux Prescrire (AMP), qui édite *Prescrire* et les différentes Productions Prescrire, est une asso-

ciation à but non lucratif, au sens de la loi française dite "de 1901". L'AMP publie ses comptes chaque année dans le numéro de mars de *Prescrire* depuis 1992, ainsi que sur son site www.prescrire.org (a).

Association à activité économique, l'AMP est soumise aux mêmes règles fiscales et comptables que toutes les entreprises françaises. Elle est assujettie à l'impôt sur les sociétés, à la TVA, paye les charges sociales, respecte la législation du travail, etc. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

Une diffusion stable

Le nombre moyen d'abonnés au cours de l'exercice comptable 2009-2010 (1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010) a été de 28 753 abonnés. Ce chiffre est stable par rapport à l'exercice précédent. Il est à rappeler que ce chiffre correspond à la diffusion moyenne payante : il n'y a pas de diffusion dite "gratuite", financée par de la publicité, des annonceurs ou des mécènes, qui contribuerait à accroître artificiellement le chiffre de diffusion.

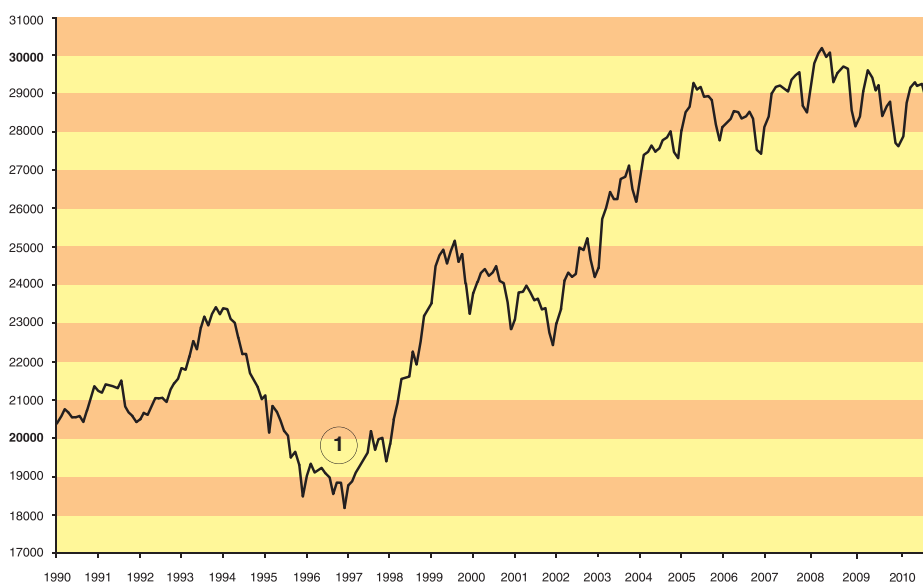
La fidélité très élevée des abonnés à *Prescrire* contribue largement au maintien du niveau de la diffusion. Le taux d'abonnés prolongeant leur abonnement d'une année sur l'autre a été, lors de l'exercice 2009-2010, de plus de 85 % pour l'abonnement à *Prescrire*. Pour *L'Intégrale Prescrire*, ce taux atteint 92,5 %. Rappelons que *L'Intégrale Prescrire* permet de bénéficier à la fois de l'abonnement à *Prescrire* (le mensuel papier, le Guide annuel "Éviter les effets indésirables des médicaments par interactions médicamenteuses" et tous les services du site internet Prescrire), et de la Bibliothèque électronique Prescrire dans sa nouvelle version. Plus de 5 500 abonnés ont choisi de bénéficier de ce service.

Des investissements importants

Pendant l'exercice 2009-2010, de nombreux investissements ont été réalisés, tout particulièrement dans le secteur de l'édition numérique. Les abonnés ont pu découvrir la nouvelle version du site internet Prescrire, dont une partie est en libre accès, et une partie réservée aux abonnés. La visibilité des textes de *Prescrire* y est beaucoup améliorée, grâce notamment au moteur de recherche en accès libre. Le service documentaire rendu aux abonnés est lui aussi amélioré, puisque les abonnés peuvent désormais consulter tous les textes *Prescrire* directement depuis le moteur de recherche.

La Bibliothèque électronique Prescrire a elle aussi été modernisée. La nouvelle version permet notamment une mise à jour par téléchargement des données documentaires, au fil de la publication de chaque numéro de *Prescrire*.

Évolution de la diffusion payante de Prescrire depuis 1990



1- Cette diminution du nombre des abonnés de 1994 à 1996 fait suite à l'arrêt de la promotion postale pendant 18 mois.

Répartition professionnelle des abonnés à Prescrire

PROFESSION	n° 311 septembre 2009		n° 323 septembre 2010	
	nombre	%	nombre	%
Médecins généralistes	14 193	49,5	14 368	49,3
Médecins spécialistes	1 494	5,2	1 480	5,1
Pharmaciens	5 858	20,5	5 909	20,3
Étudiants en médecine	3 678	12,8	3 825	13,1
Étudiants en pharmacie	472	1,7	455	1,6
Firmes pharmaceutiques	205	0,7	190	0,7
Divers (1)	2 762	9,6	2 875	9,9
Total de la diffusion du numéro	28 662	100	29 102	100

1- Professions non encore précisées ; et aussi administrations diverses ; praticiens-conseils Sécurité sociale ; diverses professions de santé ; etc.

AMP : exercice 2009-2010

(du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2009-2010.

Produits (HT) : 8 343 K€

Charges (HT) : 8 769 K€

Les études réalisées par Prescrire pour le développement de méthodes pédagogiques novatrices et efficaces en matière de formation à distance constituent un coût important.

Toujours de nouveaux projets

La *Formation Prescrire Infirmière* débute au cours de l'exercice 2010-2011. Il s'agit d'une formation à distance, en ligne. Produite selon les normes de qualité Prescrire, elle s'appuie sur le fonds documentaire *Prescrire*. Elle vise un large public, infirmières et infirmiers en exercice libéral ou en établissements de soins, pour une formation continue de qualité, adaptée aux réalités pratiques professionnelles.

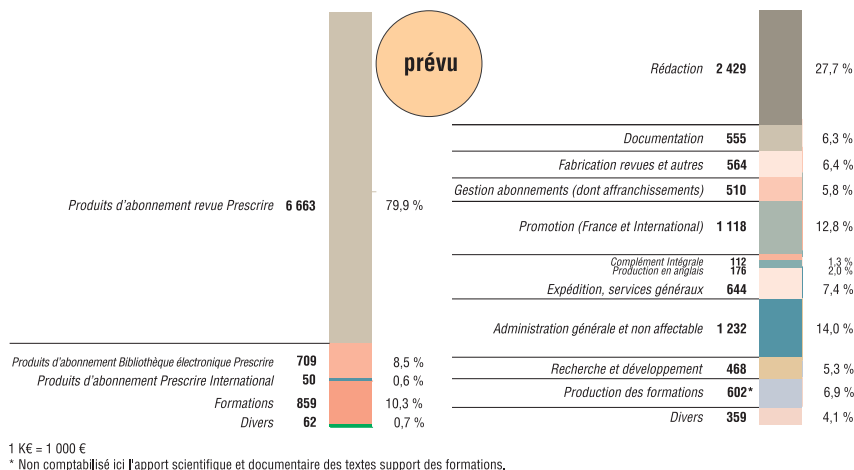
Un ambitieux projet éditorial de longue haleine est lui aussi amorcé. Il s'agit de structurer le fonds documentaire Prescrire de manière à le rendre facilement utilisable par les supports numériques les plus divers. Les abonnés disposeraient ainsi d'une information de qualité sur le support informatique de leur choix (comme les tablettes ou les lecteurs de livres numériques), selon leurs modalités d'exercice ou leurs usages personnels.

Tous ces projets visent à mettre à la disposition des professionnels de santé de plus en plus nombreux des formations et des informations de qualité, accessibles le plus facilement et le plus rapidement possible. L'objectif permanent de *Prescrire* est que les patients puissent bénéficier de soignants mieux formés, accédant dans les meilleures conditions à une information indépendante et de qualité.

L'affaire Mediator[®] et ses conséquences dans la société montrent à quel point le besoin est grand et durable.

©Prescrire

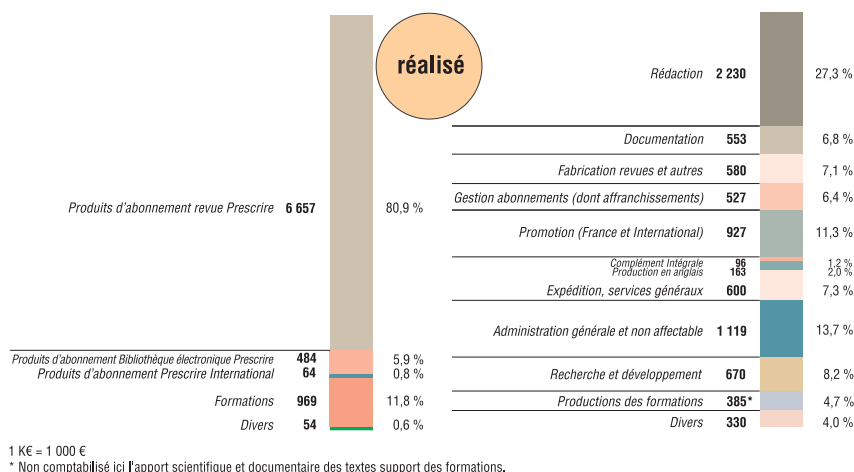
.....
a- Les chiffres clés de l'exercice 2008-2009 ont été publiés dans le numéro 317 (pages 164-165). Les statuts de l'Association Mieux Prescrire sont en libre accès sur le site www.prescrire.org.



L'histogramme ci-dessous représente la répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire effectivement réalisés pendant l'exercice 2009-2010.

Produits (HT) : 8 228 K€

Charges (HT) : 8 180 K€



AMP : exercice 2010-2011

(du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2010-2011.

Produits (HT) : 8 390 K€

Charges (HT) : 8 705 K€

